



COMMUNIQUE COMPORTEMENT DES ENTREPRISES DU MAINE-ET-LOIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Depuis le mardi 17 mars, le gouvernement a mis en place un confinement sur l'ensemble du territoire pour faire face à un ennemi invisible, pour éviter une propagation trop rapide du Covid-19 qui entraînerait une saturation des lits de réanimation. **Le message était clair « Restez chez vous », toutes les activités non essentielles au pays doivent cesser.**

Le gouvernement Marcon après s'être attaqué durement aux conditions de travail des soignants (coupes budgétaires drastiques sur la santé publique, politique de tarification à l'acte...), se rend compte aujourd'hui que nous avons besoin d'eux.

Celles et ceux qui étaient traités de privilégiés il y a quelques mois, qui ont été méprisés par le gouvernement, ignorant totalement leur détresse pendant des mois de grèves... Celles et ceux là sont aujourd'hui devenu des héros.

Il était temps d'ouvrir les yeux, mais en attendant nos patrons vont-ils jouer le jeu et cesser leur activité pour aider nos soignants ?

Les fabrications de camions, de bateaux, de pneus, d'isolations thermiques, ou même d'horloges sont-elles essentielles à la vie du pays ?

L'occasion pour le syndicat SUD Industrie 49 de faire un tour d'actualité sur différentes sociétés du Maine-et-Loire.

Morgan TCF maintient l'activité sur le site de Thouarcé

L'usine de Thouarcé du groupe Morgan TCF a maintenu l'activité pendant toute l'épidémie. Alors que les administratifs ont eu le privilège de pouvoir rester chez eux en télétravail (sauf notre Déléguée Syndicale) ceux qui n'avaient pas d'arrêt de travail pour garde d'enfants, sont contraints de continuer à se rendre au travail, en première ligne face à l'épidémie en cours.

Durant cette période le CSE s'est réunis toutes les semaines, et 2 réunions par semaine ont eu lieu avec l'ensemble des salariés. Les risques épidémiques ont été pris en compte dans le Document Unique et un audit sur les Risques Psycho-Sociaux est mis en place pour les télétravailleurs.

Au niveau du groupe, les responsables MORGAN Monde n'ont pris en compte cette épidémie et les fermetures d'usine dont celle en Italie, qu'à partir du moment où leurs pays ont été atteints. Mais pour le site de Thouarcé, pas de chômage partiel, petit à petit quelques mesures se mettent en place : le port du masque, distance sociale, salle d'isolement pour toute personnes qui présenterait des symptômes....

Suite à une baisse d'activité, la direction évoque la mise en place du chômage partiel en mai ou en juin. Une fois de plus les salariés vont subir le chômage partiel non pas pour protéger leur santé lors de la période de confinement national, mais juste quand le chiffre de l'entreprise faiblira.

Bodet Time & Sport pressé de reprendre

La société Bodet Time & Sport (Trémentines) a réuni son CSE le mardi 17 mars. Dès le 18 mars, environ 2/3 des salariés se sont retrouvés en chômage partiel, le reste en télétravail à 50% et chômage partiel à 50%. Le syndicat SUD Industrie 49 a demandé que les salariés en chômage partiel soient rémunérés à 100%, ce qui a été refusé par la direction.

Le lundi 6 avril, lors d'un CSE extraordinaire en téléconférence, la direction a annoncé vouloir reprendre l'activité dès le mardi 14 avril sur la base du volontariat. Elle s'est justifiée en prétextant que tous les ateliers ne seraient pas ouverts, qu'il ne s'agirait que d'honorer des commandes liées à la santé. Un protocole sanitaire a été validé par la médecine du travail et les salariés doivent signer une attestation de volontariat pour reprendre.

A notre grande surprise la proposition de volontariat a été envoyée à l'ensemble des salariés, pour tous les ateliers et pas que pour des commandes liées à la santé. La CGT Bodet a même proposé à la direction de mettre en place le travail en équipe (2x8) pour faciliter la distanciation sociale, s'il y avait trop de volontaires.

Finalement, ils sont une vingtaine de volontaires à avoir repris en journée de travail continue 7h - 13h30. Le restaurant d'entreprise reste fermé.

Scania, une reprise progressive avant la fin du confinement ?

L'usine Scania à Angers est fermée depuis le 17 mars, les salariés étant soit en chômage partiel, soit en télétravail. Un partenariat a été mis en place avec la société Kolmi-Hopen (St Barthélémy d'Anjou), ainsi les salariés Scania en chômage partiel avaient la possibilité de travailler chez le fabricant de masques.

Initialement l'entreprise avait prévue de reprendre le lundi 20 avril avec une cadence réduite à 28 camions par jours. La reprise devait être progressive : 2 jours de travail les 2 premières semaines, 3 jours de travail la 3^{ème} semaine...etc... Suite à l'annonce du prolongement jusqu'au 11 mai, la reprise est finalement reportée à la semaine 18 avec des semaines plus remplies.

Jeudi 16 avril, les élus CSST (Commission Santé Sécurité au Travail) sont venus vérifier les mesures de sécurité mises en place : rappel des gestes barrières, port du masque obligatoire (4 masques par jour par salarié), les vêtements de travail doivent être lavés au domicile du salarié.

Le 21 avril, lors d'un CSE, la direction a présenté une nouvelle organisation du travail pour la reprise :

- Le 27 avril, travail de 7h à 12h pour produire 13 camions
- Du 28 au 30 avril, travail de 7h à 12h à 18 camions par jour
- Du 3 au 7 mai, travail de 7h30 à 15h44 à 28 camions par jour (le restaurant restera fermé)

La direction a demandé l'avis du CSE sur ce plan de reprise. L'avis a été favorable à 7 voix contre 6, majoritairement venant de la CFDT et CGC, SUD Industrie 49 y était défavorable.

Des bateaux de luxe c'est vraiment l'urgence pour le pays ?

L'usine Jeanneau SPBI de Cholet a fermé le 18 mars, les salariés qui le pouvaient furent mis en télétravail. Pour les autres ils ont du prendre dans leur congés payés et RTT collectifs, depuis avril ils sont en chômage partiel.

Le 31 mars les expéditions ont repris, 35 personnes en travail d'équipes (2x8). La direction prévoit une reprise le 4 mai en effectif réduit sur la base du volontariat. Une reprise en douceur pour protéger les salariés ? Non juste car plusieurs commandes ont été annulées.

Michelin prêt à prendre des risques pour rattraper le retard

L'usine Michelin à Cholet, a fermé le lundi 16 mars, une partie des salariés en chômage partiel et en télétravail. Un accord a été conclu pour limiter la perte d'argent et les jours de congés imposés. L'entreprise abonde une partie sur le chômage partiel et les salariés contribue avec quelques congés.

Face à l'annonce d'une reprise sur la base du volontariat dès le mardi 14 avril, les syndicats SUD, CGT et CFE-CGC ont cosignés un droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent. Dans l'usine, il y a une forte concentration de salariés, le risque de contamination est donc élevé.

Certains chefs d'équipe ont omis d'informer les salariés que la reprise du travail serait sur la base du volontariat. Le CSE a demandé qu'un rappel soit fait sur le volontariat, et qu'aucune sanction ne puissent être prise à l'encontre des non-volontaires, engagement qui avait été pris au niveau de l'entreprise en centrale.

Le syndicat SUD reste vigilant sur l'adaptation de certains postes de travail, qui ne sont pas adapté pour produire à grande échelle. Sur l'un d'entre eux, il y a déjà eu un très grave accident de travail dans le passé, une salariée y a perdu son bras.

Une nouvelle activité a également été créée sur le site de Cholet pour la confection de masques avec un effectif de 20 à 30 personnes pour un objectif de 2500 masques.

Les sociétés commencent donc à en avoir marre de confiner leurs profits

A l'annonce du confinement, beaucoup de sociétés semblent avoir joué le jeu en réduisant, et parfois cessant leur activité. Mais maintenant il semble que cela ait trop duré pour le patronat, trop pressé de relancer l'économie aux détriments de la santé des salariés, la plupart des sociétés font pression pour reprendre les activités avant la fin du confinement.

Pour SUD Industrie 49, nous exigeons la fermeture des usines, l'arrêt complet de toute activités commerciales et productives non essentielles à la vie du pays. Nous exigeons que lors de cette période les salariés en chômage partiel soient pris en charge à 100%, et cela peut être financé par un gel des dividendes aux actionnaires.

Une politique de nivellement des salaires vers le bas depuis des années aurait-elle réduit les salariés à une forme d'esclavage moderne ?

La plupart des sociétés insistent sur le fait qu'elles n'imposent rien, la reprise ne se fait que sur la base du volontariat. Ce discours est un peu simpliste quand on connaît les politiques salariales menées en France depuis plusieurs années.

Les salaires n'ont pas évolué, le patronat mettant en place d'autres formes de rémunérations (primes d'objectifs, d'intéressement, de participations...). Ainsi la rémunération est de plus en plus individualisée, elle se fait au mérite. Alors on se doute bien quelle rémunération aura celui qui n'est pas volontaire ?

Dans beaucoup d'industrie, nos collègues n'ont pas de gros salaires, mais ils survivent avec ces primes. Seulement au chômage partiel, on gagne 70% de son salaire brut, pas de ses primes. Certains de nos collègues ont donc vu leur rémunération divisée par 2.

Alors les salariés sont-ils vraiment volontaires pour mettre leur vie en danger, risquer de ramener un virus dangereux dans leur foyer ? Ou n'ont-ils tout simplement pas le choix, rendu corvéable à merci par un système capitalisme ?

Et pour demain que ferons-nous ?

Pendant toute la durée du confinement nos collègues ont perdu du salaire, les patrons ont perdu du profit. Quelque part tout le monde a participé à l'effort collectif face à une épidémie d'une ampleur inouïe. Mais pour demain, quand le confinement sera définitivement terminé, que le virus aura été vaincu, que feront nous ?

Le patronat et le gouvernement voudrait nous faire croire qu'il faudra un effort pour rattraper les profits perdus de l'économie ? Mais qui fera un effort pour rattraper le salaire perdu des salariés ?

Qui fera un effort pour rattraper nos acquis perdus ? Et nous ne parlons pas d'acquis qui seraient potentiellement supprimés (congrés payés, semaine de 35h...), mais de tous les acquis qu'une politique néolibérale nous a supprimé depuis des années.

Nous ne nous sacrifierons pas les droits de salariés sur l'autel de l'économie.